

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

COMMENT L'AIDER?

Par **Profil supprimé** Posté le 15/12/2013 à 08h18

bonjour,
j'ai rencontré mon conjoint il y a 3 ans , tous 2 avons divorcé et avons des enfants respectifs,lui 1 fille de 10 ans et moi 2 garçons de 10 et 6 ans et aujourd'hui nous venons d'avoir ensemble(il y a 3 semaines)un petit garçon.

voilà ,mon conjoint est alcoolique depuis plus de 10 ans,il en a conscience et à déjà fait une cure et plusieurs séjours ambulatoire et est suivi par une addictologue et une comportementaliste...
aujourd'hui il a repris,le pourquoi, ça, des raisons il en a à la pelle, ce que j'aimerais c'est savoir comment l'aider , parce qu'il passe son temps à me mentir,même en sachant que je sais qu'il a repris (puisque'on en a parlé) du coup pourquoi me ment-il ? ça égratigne chaque fois un peu plus la confiance que j'ai en lui , j'essaie de ne pas le culpabiliser (sans toujours vraiment y arriver,je crois), de lui conseiller de refaire un séjour ou d'avancer son rendez-vous au centre , le séjour il refuse et pour le rendez-vous il voudrait bien,seulement voilà ,impossible de les joindre (le standard est indisponible),on est pas aidé là ...en attendant chaque jour il rentre en ayant un peu plus bu que la fois précédente? je m'en veux beaucoup parce que ça fait 2 fois que quand je le vois rentrer comme ça je me referme comme une huitre...ce matin il est encore parti sans quasiment dire un mot et je sais que ce midi il va être dans un état "limite"... que faire ?

4 RÉPONSES

Profil supprimé - 21/12/2013 à 21h59

Bonjour,

Si le standard est indisponible pourquoi ne pas y aller directement pour prendre rdv sur place ?

A condition bien sûr que cela ne soit pas trop loin de chez vous.

Courage a vous c'est vrai que ce n'est pas toujours facile de ne pas culpabiliser l'autre.

Profil supprimé - 23/12/2013 à 21h26

bonsoir pop107,
oui bien sûr,au final je me suis déplacé mais évidemment qui dit secrétariat indisponible , dit personne sur place non plus pour prendre un rdv ou donner des renseignements , mais au bout de ma troisième visite j'ai enfin réussi à voir quelqu'un et à lui prendre un rdv (avec son accord)seulement pas avant le 8 janvier (il ne faut pas être pressé),fêtes oblige ils ne prennent pas de patient avant début janvier 🙄

quant à ne pas le culpabiliser oui ce n'est pas toujours évident,parce que même en faisant attention il y a des fois ou après coup on se dit qu'on aurait dû peser mieux les mots , heureusement nous arrivons bien souvent à reprendre des discussions qui parfois ont été mises en suspens ou qui n'ont pas été bien comprises...
il reste cependant à me dire qu'il ne sait pas comment faire pour s'en sortir malgré mon soutien et l'aide du centre...il a ces envies qui le tiraillent et à qui il fini par céder et quand je le vois rentrer effondré je me sens complètement démuni de le voir si mal,pris dans ce tourbillon de ressentis et de contradictions ... c'est vraiment une souffrance pour lui , pour nous

Profil supprimé - 08/01/2014 à 13h40

Bonjour KILBAP,

Peut-être (si il l'accepte) une thérapie après la cure peut lui être bénéfique. Tout du moins un suivis. Et puis il y'a une chose qui est impérative après une cure c'est d'adhérer et d'aller régulièrement (minimum une fois tout les quinze jours) à une association et cela À VIE. Il existe diverses associations tel que : "vie libre" "espoir amitiés" "alcooliques anonymes" "alcool assistance", tu peux te renseigner auprès de <http://al-anon-alateen.fr>

Bon courage à vous deux

Hervé

Profil supprimé - 09/01/2014 à 14h09

bonjour et merci Hervé,il se fait suivre dans un centre d'addictologie,ou il allait une fois par mois et là il a eu un rdv le 8 et ils ont décidé de se revoir tous les 15 jours et il voit aussi une psy comportementaliste

